

**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ ROBERT-CLICHE**

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la MRC Robert-Cliche, tenue dans la salle du Poète-William-Chapman de l'édifice du Sénateur-Bolduc, au 111-A, 107<sup>e</sup> Rue à Beauceville, le mercredi 17 janvier 2018, à 19 heures 00.

Étaient présents :     MM     Luc Provençal, préfet et maire de Beauceville;  
   Jean-Rock Veilleux, préfet suppléant et maire de Saint- Alfred;  
   Jonathan V. Bolduc, maire de Saint-Victor;  
   Jean-Paul Cloutier, maire de Saint-Séverin;  
   Pierre Gilbert, maire de Saint-Joseph-de-Beauce;  
   Mario Groleau, maire de Tring-Jonction;  
   Martin Nadeau, maire de Saint-Frédéric;  
   Jeannot Roy, maire de Saint-Joseph-des-Érables;  
   Mmes   Ghislaine Doyon, mairesse de Saint-Jules;  
   Denise Roy, mairesse de Saint-Odilon-de-Cranbourne;  
   Marie-Andrée Giroux, conseillère et représentante de Beauceville;

Était absent :                     N/A

Formant quorum sous la présidence de monsieur Luc Provençal, préfet et maire de Beauceville.

Étaient aussi présents :     Michel Légaré, directeur général et secrétaire-trésorier  
   Renal Roy, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint  
   François Roberge, coordonnateur en environnement

**1.           OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur Luc Provençal constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

**2.           ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

6229-18     SUR PROPOSITION DE monsieur Pierre Gilbert, il est résolu à l'unanimité que soit adopté l'ordre du jour qui suit :

**1. Ouverture de l'assemblée**

**2. Adoption de l'ordre du jour**

**3. Adoption des procès-verbaux des séances du conseil de la MRC Robert-Cliche**

3.1 Séance ordinaire du mercredi 22 novembre 2017

3.2 Séance extraordinaire du mercredi 13 décembre 2017

**4. Gestion financière**

4.1 Listes des comptes à payer

4.2 Adoption d'une politique de capitalisation et d'amortissement des dépenses en immobilisations

4.3 Contrat de conciergerie

**5. Gestion des ressources humaines**

5.1 Achat d'une banque de 100 heures de Marc-André Paré consultant en ressources humaines et management

**6. Technologies de l'information**

6.1 Contrat de services avec Infotech – Suite de logiciels Sygem

6.2 Fibre optique et Internet – Politique de soutien aux projets structurants

6.3 Système téléphonique

**7. Développement économique et social**

7.1 Fonds culturel 2018 de la MRC Robert-Cliche – Appel de projets

- 7.2 Centre intégré de santé et services sociaux de Chaudière-Appalaches – Collaboration au repérage de personnes âgées dans le besoin
- 7.3 Transport interurbain – Programme d'aide au développement du transport collectif, volet 2 – Aide financière non récurrente à l'entreprise Transport Breton Inc.
- 7.4 Dépôt d'une demande d'aide financière au Programme de soutien aux installations sportives et récréatives, phase IV, pour compléter la Véloroute
- 7.5 Destination Beauce – Prévisions budgétaires et quotes-parts
- 7.6 Composition du Comité culturel 2018-2020

## **8. Aménagement du territoire**

- 8.1 Annexion d'une partie du territoire de la ville de Saint-Joseph-de-Beauce par la municipalité de Vallée-Jonction – Modification aux limites territoriales de la MRC Robert-Cliche et du Schéma d'aménagement et de développement révisé

## **9. Gestion des matières résiduelles et environnement**

- 9.1 Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) – Cotisations d'adhésion pour 2017 et 2018 et paiement par les municipalités locales
- 9.2 Bilan de la mise aux normes des installations septiques pour 2017
- 9.3 Retour sur la prise en charge de l'entretien des systèmes de traitement avec lampe UV (2013-2017)
- 9.4 Le point sur les systèmes Hydro-Kinetic (janvier 2018)

## **10. Sécurité publique**

- 10.1 Programme de soutien aux municipalités en prévention de la criminalité
- 10.2 Ministère de la Sécurité publique – Amélioration marquée des actions réalisées au Rapport d'activités de 2016
- 10.3 Rappel – Adoption par résolution du rapport annuel des services de sécurité incendie (PMO et IP) avant le 31 janvier 2018
- 10.4 Suivi des programmes d'entretien des bornes d'incendie et des bornes sèches (projets 7 et 8)
- 10.5 Rappel – Chiffrier et documents à transmettre par les municipalités en vue de l'adoption du rapport annuel de sécurité incendie
- 10.6 Prochaine rencontre du comité de sécurité incendie
- 10.7 Modification au Schéma de couverture de risques en sécurité incendie suite à la création d'une régie intermunicipale
- 10.8 Contribution à la Sûreté du Québec

## **11. Correspondance**

- 11.1 Société d'habitation du Québec – Montant additionnel au programme RénoRégion
- 11.2 MAMOT – Fonds de développement des territoires
- 11.3 CAIDI – Lettre de remerciement et résultat des tirages
- 11.4 MMQ – Ristourne de 2 448 \$
- 11.5 Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière

## **12. Affaires nouvelles**

- 12.1 Projet de Lac-à-l'épaule – choix d'une date
- 12.2 Demande de commandite – Marie-Philip Poulin
- 12.3 Dépôt du rapport budgétaire provisoire au 31 décembre 2017
- 12.4 Fonds de soutien aux projets structurants – Répartition de l'enveloppe
- 12.5 Cour Supérieure – Dossier Marie-André Gagné
- 12.6 Comité de sécurité publique – Priorités du PARL
- 12.7 Rapport de WSP – Mur de soutènement – Piste cyclable
- 12.8 FQM – Forum des communautés forestières
- 12.9 Forum sur l'agriculture urbaine
- 12.10 Projet de règlement sur les alarmes incendies
- 12.11 Visite du QG de la Sûreté du Québec et du service 9-1-1
- 12.12 Demande de prolongation de l'autoroute 73
- 12.13 Projet Réseaux

## **13. Période de questions**

## **14. Levée de la séance**

**3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU CONSEIL DE LA MRC ROBERT-CLICHE**

**3.1 Séance ordinaire du mercredi 22 novembre 2017**

6230-18 SUR PROPOSITION DE monsieur Mario Groleau, il est résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire du mercredi 22 novembre 2017 soit adopté, tel que transmis.

**3.2 Séance extraordinaire du mercredi 13 décembre 2017**

6231-18 SUR PROPOSITION DE madame Ghislaine Doyon, il est résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 décembre 2017 soit adopté, tel que transmis.

**4. GESTION FINANCIÈRE**

**4.1 Listes des comptes à payer**

6232-18 SUR PROPOSITION DE monsieur Jean-Paul Cloutier, il est résolu à l'unanimité que les listes des comptes suivantes soient adoptées, et que le préfet et le directeur-général et secrétaire-trésorier soient mandatés pour effectuer le paiement :

a) Liste des comptes du 17 janvier	323 548.44 \$
b) Liste des comptes ajoutés en séance	<u>89 138.73 \$</u>
Total	<u>412 687.17 \$</u>

**4.2 Adoption d'une politique de capitalisation et d'amortissement des dépenses en immobilisations**

ATTENDU QUE le directeur général et secrétaire-trésorier recommande l'adoption d'une Politique de capitalisation et d'amortissement des dépenses en immobilisations pour la MRC Robert-Cliche;

ATTENDU QUE ce document a été soumis, pour validation, à Mme Karine Béland, CPA auditrice de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, laquelle en recommande l'utilisation, avec ou sans modification;

6233-18 POUR CES MOTIFS, SUR LA PROPOSITION DE monsieur Pierre Gilbert, il est résolu à l'unanimité que soit adoptée la Politique de capitalisation et d'amortissement des dépenses en immobilisations de la MRC Robert-Cliche, ci-jointe. Le comité du budget révisera l'annexe de cette politique afin de valider la durée de vie des actifs immobilisés dans le contexte municipal.

**4.3 Contrat de conciergerie**

ATTENDU QUE le directeur général adjoint, M. Renal Roy, a demandé et obtenu trois (3) soumissions pour la fourniture du service de conciergerie au siège social de la MRC Robert-Cliche en 2018, soit :

- a) Mme Manon Turcotte
- b) Ti-Noir Nettoyage Inc.
- c) Entretien ménager Mercier Inc.

ATTENDU QU'après analyse des soumissions, en y incluant les diverses options (lavage et cirage des tuiles, entretien des toilettes, entretien et déneigement du stationnement, tonte de pelouse et déneigement des entrées piétonnes et galeries), la soumission de Mme Manon Turcotte est la

moins coûteuse;

- 6234-18 POUR CES MOTIFS, SUR LA PROPOSITION DE monsieur Jean-Roch Veilleux, il est résolu à l'unanimité d'accorder le contrat de conciergerie du siège social de la MRC Robert-Cliche pour l'année 2018 à Mme Manon Turcotte, sur une base de 5 jours par semaine.

## **5. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

### **5.1 Achat d'une banque de 100 heures de Marc-André Paré consultant en ressources humaines et management**

ATTENDU QUE la MRC Robert-Cliche avait acheté une banque de 150 heures de l'entreprise Marc-André Paré consultant Inc.;

- 6235-18 SUR LA PROPOSITION DE monsieur Jonathan V. Bolduc, il est résolu à l'unanimité que soit autorisé le renouvellement de la banque d'heures pour l'année 2018, par l'ajout de 100 heures au coût de 6 000 \$, soit à raison d'un taux horaire de 60 \$/heure, plus les frais et les taxes applicables.

## **6. TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**

### **6.1 Contrat de services avec Infotech – Suite de logiciels Sygem**

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder au renouvellement du contrat de service avec l'entreprise Infotech, experts en développement de logiciels de gestion municipale, notamment pour les logiciels Sygem, pour l'année 2018;

- 6236-18 SUR LA PROPOSITION DE monsieur Pierre Gilbert, il est résolu à l'unanimité que soit accordé à l'entreprise Infotech, un contrat de services de soutien pour l'exploitation conforme, adéquate et continue, des logiciels Sygem, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018, pour le prix total de 13 061,16\$, incluant les taxes, et que le préfet et le directeur général soient autorisés ledit contrat, pour et au nom de la MRC Robert-Cliche.

### **6.2 Fibre optique et internet**

ATTENDU QUE la Fédération québécoise des municipalités (FQM) demande de brancher le milieu rural sur le Web afin de faire entrer le monde agricole dans l'ère moderne avec la robotisation des exploitations agricoles;

ATTENDU QUE, selon le ministre fédéral de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, M. Navdeep Bains : « En 2017, ce n'est plus un luxe de profiter d'Internet haute vitesse, peu importe où on se trouve au Canada. L'Internet haute vitesse est une question d'égalité dans les chances et ne peut être réservé aux grandes villes. C'est comme ça que nous pouvons bâtir des communautés plus fortes.» Tandis que, selon la vice-première ministre du Québec et ministre de l'Économie, des Sciences et de l'Innovation et ministre responsable de la Stratégie numérique, Mme Dominique Anglade : « Avoir accès à Internet haute vitesse au 21<sup>e</sup> siècle, c'est comme avoir accès à l'électricité au 20<sup>e</sup> siècle. »

ATTENDU QUE les gouvernements du Québec et du Canada ont annoncé des investissements de 290 M \$ pour le déploiement d'Internet haute vitesse dans 360 municipalités des régions rurales;

ATTENDU QU'un appel d'intention a été effectué auprès de six (6) promoteurs pour l'implantation d'un réseau de fibre optique sur le territoire de la MRC Robert-Cliche en février 2017, soit les entreprises Telus, Bell, Maskatel, Sogetel, Axion et Cogeco;

ATTENDU QUE la firme Sogetel, une entreprise privée non cotée en bourse, est la seule entreprise désirant investir pour 1,8 M \$ dans le projet, pour déployer 235 kilomètres de fibres optiques et desservir 2 325 portes;

ATTENDU QUE les autres fournisseurs sont intéressés uniquement par les zones urbaines densifiées et ne veulent pas s'impliquer dans les « zones orphelines »;

ATTENDU QUE les municipalités locales de la MRC Robert-Cliche désirent investir dans le projet pour devenir partenaire de la compagnie Sogetel, mais ont une capacité financière limitée pour assumer seules la totalité de l'écart entre le coût total du projet et l'investissement de Sogetel ;

ATTENDU QUE la MRC Robert-Cliche demande à ce que l'entreprise Sogetel soit traitée de manière équitable aux autres grands fournisseurs (Bell et Vidéotron) pour l'obtention d'une aide financière destinée au déploiement de la fibre optique et d'Internet haute-vitesse dans les municipalités locales, alors que certaines régions du Québec ont été appuyées financièrement à 100 %;

ATTENDU QUE la MRC Robert-Cliche demande un traitement équitable à celui des autres régions du Québec;

6237-18 EN CONSÉQUENCE, SUR LA PROPOSITION DE monsieur Mario Groleau, il est résolu à l'unanimité de demander une aide financière au ministre fédéral de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique du Canada, monsieur Navdeep Bains, ainsi qu'à la vice-première ministre du Québec et ministre de l'Économie, des Sciences et de l'Innovation et ministre responsable de la Stratégie numérique, madame Dominique Anglade, pour le déploiement de la fibre optique et d'Internet à haute vitesse sur le territoire de la MRC Robert-Cliche.

### **6.3 Système téléphonique**

ATTENDU QUE le système téléphonique actuellement utilisé depuis près de 28 ans présente des défaillances de plus en plus fréquentes;

ATTENDU QUE le directeur général adjoint a demandé et obtenu des soumissions auprès des firmes Sogetel, Interconnexions, Visionic et Actel, concernant le prix des lignes et celui des téléphones;

ATTENDU QUE le directeur général adjoint recommande d'implanter un système hybride;

6238-18 SUR LA PROPOSITION DE monsieur Pierre Gilbert, il est résolu à l'unanimité que soit accordé, à l'entreprise InterConnexions, un contrat pour l'implantation d'un système téléphonique hybride, au coût de 4 176 \$.

## **7. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL**

### **7.1 Fonds culturel 2018 de la MRC Robert-Cliche – Appel de projets**

Le directeur général et secrétaire-trésorier fait le dépôt, pour information, des documents préparés et transmis par madame Stéphanie Turgeon, du CLD Robert-Cliche, concernant l'annonce de l'ouverture de la 10<sup>ème</sup> édition du

Fonds culturel dans le cadre de l'entente sur le développement culturel 2018-2020. Les objectifs sont :

- Contribuer à la vitalité culturelle de la collectivité en soutenant la réalisation de projets culturels diversifiés;
- Assurer la mise en œuvre de la Politique culturelle et ainsi contribuer au développement culturel de la MRC Robert-Cliche;
- Favoriser la consolidation des créneaux d'excellence culturels du territoire.

Pour cet appel de projets, un budget de 15 000 \$ est disponible pour soutenir des projets et des initiatives culturels sur le territoire de la MRC Robert-Cliche. L'aide financière sera sous forme de subvention pour un montant maximum équivalent à 80 % des dépenses admissibles du projet ou de 3 000 \$. La date limite de présentation d'une demande d'aide financière est le 16 février 2018 à 16 heures 00.

## **7.2 Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches – Collaboration au repérage de personnes âgées dans le besoin**

ATTENDU QUE, dans le cadre des travaux de la Table de concertation des aînés des MRC Beauce-Sartigan et Robert-Cliche, plusieurs réflexions sont en cours afin de repérer et d'identifier les personnes âgées vulnérables qui vivent en retrait de la société et qui pourraient avoir besoin de certains services de santé ou des services de type communautaire;

ATTENDU QUE ces personnes sont peu enclines à demander de l'aide et sont souvent les plus en besoin;

ATTENDU QUE le Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches demande l'aide de la MRC Robert-Cliche pour s'associer au réseau public de la santé pour favoriser le repérage des personnes âgées dans le besoin dans le cadre des visites d'inspection municipale;

6239-18

SUR LA PROPOSITION DE madame Ghislaine Doyon, il est résolu à l'unanimité que la MRC Robert-Cliche accepte de :

- a) Aider le Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches pour le repérage des personnes âgées dans le besoin;
- b) Autorise le personnel de la MRC Robert-Cliche affecté aux inspections à suivre une formation sur ce qu'est le repérage et comment il s'exerce;
- c) Et transmette une copie de la présente résolution aux municipalités locales afin que celles-ci associent leur personnel d'inspection à ce processus.

## **7.3 Transport interurbain – Programme d'aide au développement du transport collectif, volet 2 – Aide financière non récurrente à l'entreprise Transport Breton inc.**

ATTENDU QUE monsieur Pierre Breton, propriétaire de l'entreprise Autobus Breton Inc., a sollicité les MRC Robert-Cliche, de Beauce-Sartigan et de La Nouvelle-Beauce, afin que celles-ci supportent financièrement son entreprise dans le but de maintenir le service de transport interurbain liant la ville de Saint-Georges à la ville de Québec;

ATTENDU QUE la MRC de Beauce-Sartigan a confirmé sa participation financière de 20 000 \$;

ATTENDU QUE la MRC de La Nouvelle-Beauce a confirmé sa participation financière de 9 950 \$;

ATTENDU QUE le conseil de la MRC Robert-Cliche est disposé à réserver une somme de 7 000 \$ afin de supporter le transport collectif interurbain;

ATTENDU QUE cette aide financière est non-récurrente, les membres du conseil sont d'avis que le transporteur devra procéder à une restructuration de son offre de service;

ATTENDU QU'une somme totale de 36 950 \$ sera investie par le milieu, soit les MRC Robert-Cliche, de Beauce-Sartigan et de La Nouvelle-Beauce;

ATTENDU QUE ce montant devrait être triplé par le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec, dans le cadre du programme d'aide au développement du transport collectif, volet 2, soit pour une somme de 110 850 \$;

ATTENDU QUE cette aide financière couvrira une période d'une année, soit du 1<sup>er</sup> décembre 2017 au 30 novembre 2018;

6240-18

EN CONSÉQUENCE, SUR LA PROPOSITION DE monsieur Mario Groleau, il est résolu à l'unanimité :

- a) D'AUTORISER la MRC de Beauce-Sartigan, à titre de fiduciaire, à déposer une demande d'aide financière au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec, dans le cadre du programme d'aide au développement du transport collectif, volet 2, de 110 850 \$;
- b) QUE la participation municipale au financement de cette entente s'élève à 36 950 \$;
- c) QUE la participation de la MRC Robert-Cliche est conditionnelle aux éléments suivants :
  - 1) L'entreprise devra fournir un plan de relance de ses activités;
  - 2) L'entreprise devra présenter une copie de ses états financiers complets;
  - 3) L'entreprise devra fournir les données se rapportant au transport des colis;
- d) QUE la part de la MRC Robert-Cliche, au montant de 7 000 \$, soit financée à même le surplus accumulé non affecté.

#### **7.4 Dépôt d'une demande d'aide financière au Programme de soutien aux installations sportives et récréatives, phase IV, pour compléter la Véloroute**

ATTENDU QUE la MRC de La Nouvelle-Beauce et la MRC Robert-Cliche envisagent de compléter la construction de la piste cyclable de la Route verte, devant relier Vallée-Jonction à Notre-Dame-des-Pins;

ATTENDU QUE ces travaux, d'une longueur de 21 kilomètres, sont évalués à 5 503 111 \$;

ATTENDU QUE la MRC de La Nouvelle-Beauce souhaite se joindre à la MRC Robert-Cliche afin de déposer une demande commune d'aide financière au Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – Phase IV;

ATTENDU QUE la MRC Robert-Cliche peut déposer, au nom des MRC ci-haut mentionnées, une demande à ce programme;

6241-18 EN CONSÉQUENCE, SUR LA PROPOSITION DE madame Ghislaine Doyon, il est résolu à l'unanimité :

- a) D'AUTORISER la MRC Robert-Cliche à déposer, en son nom et au nom de la MRC de La Nouvelle-Beauce, une demande d'aide financière au Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – Phase IV;
- b) QUE soit confirmé l'engagement de la MRC Robert-Cliche à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;
- c) QUE la MRC Robert-Cliche désigne le préfet, monsieur Luc Provençal, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet ci-dessus.

### 7.5 Destination Beauce – Prévisions budgétaires et quotes-parts

ATTENDU QUE, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, Destination Beauce couvre le territoire des trois (3) MRC de la Beauce, soit la MRC de Beauce-Sartigan, la MRC de La Nouvelle-Beauce et la MRC Robert-Cliche;

ATTENDU QUE le budget total pour l'année 2018 est de 455 723 \$ et les revenus applicables à ces dépenses sont :

Contribution des MRC :	300 760 \$
Subvention provenant d'Emplois Été Canada	13 000 \$
Subventions – Projet de route touristique	104 000 \$
Autres revenus	38 000 \$

ATTENDU QUE la base de répartition retenue entre les trois (3) MRC pour répartir la dépense est le « per capita »;

6242-18 EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR madame Ghislaine Doyon et résolu unanimement :

QUE la quote-part imputable aux dix (10) municipalités de la MRC Robert-Cliche, au montant de 54 059 \$, soit adoptée telle que préparée par le directeur général et secrétaire-trésorier.

### 7.6 Composition du comité culturel 2018 – 2020

CONSIDÉRANT la signature de l'entente de développement culturel 2018-2020 entre la MRC Robert-Cliche et le Ministère de la Culture;

CONSIDÉRANT la composition du comité de l'entente de développement culturel 2017;

CONSIDÉRANT le désir des membres à poursuivre leur implication dans le développement culturel de la MRC ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'ajouter deux (2) membres, soit un représentant du secteur patrimoine et histoire et un représentant du secteur des communications;

6243-18 SUR LA PROPOSITION DE monsieur Jean-Paul Cloutier, il est résolu à l'unanimité que le comité culturel 2018-2020 soit composé des membres suivants :

- Stéphanie Turgeon – CLD Robert-Cliche
- Jean-Roch Veilleux – Représentant du secteur municipal
- Johanne Lessard – Représentante du secteur du tourisme culturel
- Louise Champagne – Représentante des artistes
- Véronique Gilbert – Représentante du secteur de l'économie sociale
- Caroline Pépin – Représentante des bibliothèques
- Claudia Duquette – Représentante des loisirs
- René Leduc – Représentant du secteur du patrimoine et histoire.

## 8. **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

### **8.1 Annexion d'une partie du territoire de la ville de Saint-Joseph-de-Beauce par la municipalité de Vallée-Jonction – Modification aux limites territoriales de la MRC Robert-Cliche et au Schéma d'aménagement et de développement révisé**

L'annexion d'une partie du territoire de la ville de Saint-Joseph-de-Beauce, d'une superficie de 7,53 hectares, par la municipalité de Vallée-Jonction est entrée en vigueur le 18 novembre 2017, suite à la publication d'un avis à cet effet dans la Gazette officielle du Québec. Le ministère des Affaires municipales et de l'Organisation du territoire du Québec procèdera donc à une modification des lettres patentes constituant les MRC de La Nouvelle-Beauce et de Robert-Cliche afin d'ajuster la limite territoriale de ces deux MRC. Suite à l'entrée en vigueur de cette nouvelle limite territoriale, la MRC Robert-Cliche devra amorcer une modification au schéma d'aménagement et de développement de son territoire.

## 9. **GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET ENVIRONNEMENT**

### **9.1 Comité de bassin de la Rivière Chaudière (COBARIC) – Cotisations d'adhésion pour 2017 et 2018 et paiement par les municipalités locales**

6244-18

SUR LA PROPOSITION DE monsieur Jonathan V. Bolduc, il est résolu à l'unanimité que soit autorisé le paiement de la cotisation d'adhésion de la MRC Robert-Cliche au Comité de bassin de la rivière Chaudière, au montant de 500 \$ pour l'année 2017 et de 500 \$ pour l'année 2018, à répartir en montants égaux de 50 \$ par année pour chacune des municipalités locales.

### **9.2 Bilan de la mise aux normes des installations septiques pour 2017**

Le coordonnateur en environnement de la MRC Robert-Cliche, monsieur François Roberge, présente un bilan de la mise aux normes des installations septiques au 5 janvier 2018. Le taux de conformité (résidences en traitement ou terminées) atteint 65 %. L'objectif est d'atteindre 73 % en 2018 et 78 % en 2019.

### **9.3 Retour sur la prise en charge de l'entretien des systèmes de traitement avec lampe UV (2013 – 2017)**

Le coordonnateur en environnement de la MRC Robert-Cliche, monsieur François Roberge, fait le dépôt pour information d'un rapport daté du 20 décembre 2017 concernant la prise en charge de l'entretien des systèmes de traitement avec lampe UV, de 2013 à 2017. Une modification réglementaire

devra être adoptée éventuellement pour déterminer les modalités de la prise en charge de l'entretien et les frais encourus pour l'administration de cette responsabilité.

#### **9.4 Le point sur les systèmes Hydro-Kinetic (janvier 2018)**

Le coordonnateur en environnement de la MRC Robert-Cliche, monsieur François Roberge, fait le dépôt pour information d'un rapport sur les systèmes Hydro-Kinetic, daté de janvier 2018. Il s'agit de systèmes de traitement des eaux brutes ne comportant pas de fosse septique, mais qui doivent être vidangés au moment déterminé par le fabricant du système, moment qui peut varier selon le niveau d'utilisation. Le programme des installations septiques de la MRC Robert-Cliche devra être modifié afin de tenir compte de cette nouvelle option technologique et de déterminer le coût approprié et les modalités de vidange. Jusqu'à maintenant, on dénombre six (6) de ces unités sur le territoire de la ville de Beauceville et deux (2) unités sur le territoire de la ville de Saint-Joseph-de-Beauce.

## **10. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **10.1 Programme de soutien aux municipalités en prévention de la criminalité**

ATTENDU QUE la MRC Robert-Cliche et le Ministre de la Sécurité publique du Québec ont conclu une entente relative au versement d'une aide financière dans le cadre du Programme de soutien aux municipalités en prévention de la criminalité 2016-2019;

ATTENDU QUE, dans le cadre de cette entente, un programme d'animation après-école (i.e. durant la période entre 15 h 00 et 18 h 00) sera mis en place afin de réduire les possibilités d'activités à risque chez les jeunes et le développement de facteurs de protection de la délinquance;

ATTENDU QUE la contribution annuelle maximale du ministère est de 25 000 \$ et celle de la MRC Robert-Cliche est de 5 000 \$;

ATTENDU QUE la Maison de jeunes de la MRC Robert-Cliche est responsable de la réalisation de ce programme d'animation;

6245-18

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Pierre Gilbert, et résolu à l'unanimité que soit autorisé le paiement de l'aide accordée par le ministère à la Maison de jeunes de la MRC Robert-Cliche, en deux versements, soit 12 000 \$ immédiatement et le solde à la fin du projet prévu en juin 2018, selon les dispositions de ladite entente.

### **10.2 Ministère de la Sécurité publique – Amélioration marquée des actions réalisées au Rapport d'activités de 2016**

Par lettre datée du 20 décembre 2017, le directeur de la sécurité incendie par intérim, du Ministère de la Sécurité publique du Québec, monsieur Éric Houde, mentionne qu'à la suite de l'analyse du rapport d'activités 2016, relativement à la mise en œuvre du Schéma de couverture de risques de la MRC Robert-Cliche, le ministère constate « une amélioration marquée de la réalisation des actions ». Il rappelle que le rapport annuel doit être adopté par toutes les municipalités qui font partie du schéma de couverture de risques, mêmes celles qui n'ont pas de service de sécurité incendie.

### **10.3 Rappel – Adoption par résolution du rapport annuel des services de sécurité incendie (PMO et IP) avant le 31 janvier 2018**

Le directeur général et secrétaire-trésorier rappelle aux membres du conseil de la MRC Robert-Cliche que les conseils municipaux locaux doivent adopter (par résolution) et remettre au coordonnateur en sécurité incendie de la MRC, avant le 31 janvier 2018, le rapport annuel de leur service de sécurité incendie (Plan de mise en oeuvre et IP).

### **10.4 Suivi des programmes d'entretien des bornes d'incendie et des bornes sèches (projet 7 et 8)**

Le directeur général et secrétaire-trésorier rappelle aux membres du conseil de la MRC Robert-Cliche qu'une proposition de programme d'entretien des bornes d'incendie et une proposition de programme d'entretien des bornes sèches a été soumis aux municipalités pour consultation et recommandation. Jusqu'à maintenant, le coordonnateur en sécurité incendie a reçu très peu de commentaires sur ces deux propositions (projets 7 et 8).

### **10.5 Rappel – Chiffrier et documents à transmettre par les municipalités en vue de l'adoption du rapport annuel de sécurité incendie**

Le directeur général et secrétaire-trésorier demande aux membres du conseil de la MRC Robert-Cliche de rappeler aux directeurs des services de sécurité incendie qu'ils ne doivent pas oublier de transmettre le chiffrier et les documents demandés par le coordonnateur en sécurité incendie en vue de l'adoption du rapport annuel. L'adoption du rapport annuel en sécurité incendie de la MRC Robert-Cliche pour l'année 2017 est prévue pour la séance de mars 2018.

### **10.6 Prochaine rencontre du Comité de sécurité incendie**

Le comité de sécurité incendie sera convoqué pour deux rencontres, l'une en janvier et l'autre en février.

### **10.7 Modification au schéma de couverture de risques en sécurité incendie suite à la création d'une régie intermunicipale**

ATTENDU QUE le schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC Robert-Cliche est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 2016;

ATTENDU QUE les municipalités de Tring-Jonction, Saint-Frédéric, Saint-Jules et Saint-Séverin, se sont prévalues des articles 569 et suivants du Code municipal du Québec et des articles pertinents de la Loi sur les cités et villes auxquels renvoie l'article 620 du Code municipal du Québec, afin de créer une régie intermunicipale du service de sécurité incendie;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 28 de la Loi sur la sécurité incendie, ledit schéma en vigueur peut être modifié en fonction de l'évolution technologique, d'une modification du territoire, d'une augmentation des risques ou pour tout autre motif valable, pourvu qu'il demeure conforme aux orientations ministérielles;

ATTENDU QU'une régie intermunicipale pour le service de sécurité incendie a été créée pour les municipalités de Tring-Jonction, Saint-Frédéric, Saint-Jules et Saint-Séverin;

ATTENDU QUE ladite régie succède désormais aux obligations et responsabilités des municipalités membres en matière de sécurité incendie et de mise en œuvre du schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie;

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la Régie intermunicipale du service de sécurité incendie des municipalités de Tring-Jonction, Saint-Frédéric, Saint-Jules et Saint-Séverin s'engage à poursuivre la mise en application des actions concernant ces municipalités du plan de mise en œuvre (PMO) en conformité avec le schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie pour ses municipalités membres;

6246-18

EN CONSÉQUENCE, SUR LA PROPOSITION DE monsieur Mario Groleau, il est résolu à l'unanimité que ladite régie remplace les municipalités de Tring-Jonction, Saint-Frédéric, Saint-Jules et Saint-Séverin, pour son engagement à poursuivre l'application du plan de mise en œuvre (PMO) en conformité avec le schéma révisé de couverture de risques actuellement en vigueur.

### **10.8 Contribution à la Sûreté du Québec**

ATTENDU QUE les municipalités comptant moins de 50 000 habitants sont desservies par la Sûreté du Québec, à l'exception de celles qui ont maintenu leur corps de police municipal;

ATTENDU QU'en vertu du Règlement sur la somme payable par les municipalités pour les services de la Sûreté du Québec, l'ensemble des 1041 municipalités desservies par la Sûreté du Québec assume 53 % de ces coûts alors que le gouvernement du Québec en assume 47 %;

ATTENDU QU'en raison de la signature d'une nouvelle convention collective des policiers de la Sûreté du Québec pour les années 2015 à 2022, la facture préliminaire des municipalités est passée de 304,6 M \$ en 2017 à 336,6 M \$ en 2018, soit une augmentation prévue de 10,5 %;

ATTENDU QUE l'augmentation prévue de cette facture, pour l'ensemble des municipalités de la MRC Robert-Cliche était de 14,3 % en 2018, soit une augmentation de 231 186 \$, dans le contexte où les municipalités ont une capacité financière très limitée et parviennent difficilement à boucler leur budget;

ATTENDU QU'en décembre 2017, le ministre de la Sécurité publique a annoncé que le gouvernement du Québec accorderait une aide financière de près de 23 millions de dollars aux municipalités, faisant ainsi passer l'augmentation à 3 % au lieu de l'augmentation prévue de 10,5 % en 2018;

ATTENDU QU'après transmission des lettres à chacune des municipalités concernant cette aide financière, l'augmentation « réelle » de la contribution des municipalités de la MRC Robert-Cliche pour le service de la Sûreté du Québec sera de 6,7 % en 2018, et non pas de 3 %, alors que l'inflation moyenne au Canada n'était que de 1,6 % en 2017;

ATTENDU QUE cette aide financière n'est pas récurrente et qu'on peut s'attendre à ce que les municipalités paient davantage pour le service de la Sûreté du Québec en 2019;

ATTENDU QUE les municipalités sont une clientèle captive d'un monopole et ne peuvent pas intervenir dans le processus de négociation de la convention collective, alors que celle-ci a un impact majeur sur l'augmentation des coûts pour les municipalités;

6247-18

EN CONSÉQUENCE, SUR LA PROPOSITION DE monsieur Jonathan V. Bolduc, il est résolu à l'unanimité :

- a) QU'il soit demandé à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) de dénoncer l'information erronée concernant le taux d'augmentation de la contribution des municipalités pour le service de la Sûreté du Québec en 2018, lequel ne reflète pas la réalité et comporte un écart significatif entre l'augmentation réelle et l'information véhiculée;
- b) QU'il soit demandé à l'Union des municipalités du Québec et à la Fédération québécoise des municipalités de prendre en considération, lors de la négociation du prochain « Pacte fiscal », une réduction du risque lié aux augmentations brutales des contributions exigées des municipalités locales pour assurer la desserte policière par la Sûreté du Québec, en vue de faciliter la préparation annuelle des budgets;
- c) ET QU'il soit demandé à l'UMQ et à la FQM de négocier avec le gouvernement du Québec afin que les MRC puissent statuer sur le nombre d'effectifs policiers sur leur territoire, dans le cadre des prochaines ententes décennales à conclure entre la Sûreté du Québec et chacune des MRC.

## **11. CORRESPONDANCES**

### **11.1 Société de l'habitation du Québec – Montant additionnel de 53 000\$ au programme RénoRégion**

Par lettre datée du 20 décembre 2017, madame Lise Thériault, Ministre responsable de la Protection des consommateurs, de l'Habitation et de la région de Lanaudière, avise que la Société d'habitation du Québec accorde un montant additionnel de 53 000 \$ à la MRC Robert-Cliche pour l'année financière 2017-2018, portant ainsi le total à 208 000 \$, dans le cadre du programme RénoRégion.

### **11.2 MAMOT – Fonds de développement des territoires**

Le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire du Québec a transmis à la MRC Robert-Cliche un dépôt au montant de 136 129\$ dans le cadre de l'Entente relative au Fonds de développement des territoires. Ce 3<sup>ème</sup> versement représente 20 % du montant alloué pour l'année 2017-2018.

### **11.3 CAIDI – Lettre de remerciement et résultats des tirages**

Lettre de remerciement du Comité d'accueil et d'intégration des immigrants de Beauce-Nord (CAIDIBN) pour l'aide financière accordée pour le souper-spectacle du 28 octobre 2017.

### **11.4 MMQ – Ristourne de 2 448 \$**

Lettre de La Mutuelle des municipalités du Québec concernant une ristourne de 2 448 \$ à la MRC Robert-Cliche.

### **11.5 Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière**

Le directeur général et secrétaire-trésorier transmet de l'information concernant le Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité

routière, du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec. D'une durée de trois ans (2016-2019), ce programme vise à financer des mesures ou des programmes de sécurité routière ou l'aide aux victimes de la route, à même les sommes perçues pour des infractions décelées par les radars photo et les appareils de surveillance aux feux rouges, en vue d'améliorer le bilan routier.

## **12. AFFAIRES NOUVELLES**

### **12.1 Projet de Lac-à-l'épaule – choix d'une date**

Les membres du conseil de la MRC Robert-Cliche participeront à un exercice de planification stratégique (Lac-à-l'épaule) qui aura lieu le samedi 24 février 2018, à 8 h 00.

### **12.2 Appuyons Marie-Philip Poulin**

La MRC Robert-Cliche a reçu une demande de commandite du Comité organisateur du mouvement « Appuyons Marie-Philip Poulin ». Mme Poulin est membre de l'équipe canadienne de hockey féminin et capitaine de l'équipe qui participera aux Jeux Olympiques d'hiver de PyeongChang, du 9 au 25 février 2018. Le conseil de la MRC Robert-Cliche convient de laisser à la discrétion des municipalités locales la réponse à cette demande de commandite.

### **12.3 Dépôt du rapport budgétaire provisoire au 31 décembre 2018**

Le directeur général et secrétaire-trésorier fait le dépôt, pour information, du rapport budgétaire provisoire de la MRC Robert-Cliche au 31 décembre 2017.

### **12.4 Fonds de soutien aux projets structurants – Répartition de l'enveloppe**

ATTENDU QUE la MRC Robert-Cliche a signé une entente avec le gouvernement du Québec dans le cadre du Fonds de développement des territoires (FDT);

ATTENDU QUE, dans le cadre de cette entente, la MRC Robert-Cliche a mis en place une Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie;

ATTENDU QUE cette politique, visant à déterminer les mesures d'aide disponibles pour le développement et l'émergence de projets, doit être mise à jour annuellement;

ATTENDU QUE la MRC Robert-Cliche s'engage à y attribuer un montant de 282 096 \$ pour l'exercice 2018-2019;

6248-18

EN CONSÉQUENCE, SUR LA PROPOSITION DE monsieur Martin Nadeau, il est résolu à l'unanimité que les sommes allouées pour l'exercice 2018-2019 soient réparties de la façon suivante :

- 200 000 \$ répartis en parts égales entre les dix (10) municipalités (20 000 \$/milieu);
- 41 048 \$ répartis sur la base de la richesse foncière uniformisée;
- 41 048 \$ répartis sur la base de la population.

### 12.5 Cour Supérieure – Dossier Marie-André Gagné

ATTENDU QUE la MRC Robert-Cliche a reçu un Avis de la date d’instruction de la Cour Supérieure, dans le dossier « MRC Robert-Cliche c. Gagné Marie-Andrée »;

ATTENDU QUE l’affaire sera entendue le 13 février 2018;

6249-18

SUR LA PROPOSITION DE monsieur Mario Groleau, il est résolu à l’unanimité que le coordonnateur en environnement, les techniciens concernés par le dossier et l’ancien directeur général de la MRC (s’il y a lieu), ainsi que Me Frédéric Paré, de la firme Cliche Laflamme Loubier avocats, soient mandatés pour y représenter la MRC Robert-Cliche.

### 12.6 Comité de sécurité publique – Priorités du PARL

Le directeur général adjoint rappelle que le Plan d’activité régional et local (PARL) est un outil de gestion annuelle des priorités utilisé par les postes et les districts de la Sûreté du Québec, depuis 2013. Il permet une planification reposant sur la mise en œuvre d’une intervention axée sur les besoins et les problématiques de sécurité publique reconnus au niveau local et régional et couvre la période du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars.

Dans ce contexte, le directeur général adjoint invite les conseils municipaux locaux à lui transmettre leurs priorités 2018-2019, qui seront ensuite transmises au comité de sécurité publique, ainsi qu’au directeur de poste de la MRC Robert-Cliche.

### 12.7 Rapport de WSP – Mur de soutènement – Piste cyclable

Le directeur du service de génie municipal de la MRC Beauce-Sartigan, monsieur Pier-Luc Rancourt, a transmis le rapport de l’ingénieur et chargé de projet de la firme WSP, M. Martin Roy, concernant l’avis technique demandé par la MRC Robert-Cliche pour l’analyse du mur de soutènement adjacent à la piste cyclable, situé à l’arrière du 564 boulevard Renaud à Beauceville. Des recommandations sont présentées quant aux modifications à apporter afin d’améliorer le drainage du secteur autour du mur de soutènement.

### 12.8 Forum des communautés forestières

ATTENDU QUE les économies de la forêt procurent des emplois directs à plus de 106 000 personnes et représentent 2,8 % de l’économie québécoise;

ATTENDU QUE les activités économiques qui forment les économies de la forêt contribuent à plus de 9,5 milliards de dollars à l’économie québécoise, dont près de 1 milliard de dollars lié à l’exploitation de produits forestiers non ligneux et aux activités récréatives;

ATTENDU QUE le Forum des communautés forestières organisé par la Fédération québécoise des municipalités (FQM), tenu à Québec le 28 novembre 2017, s’est conclu par la signature d’une déclaration commune par plus de 14 signataires représentatifs des différentes activités économiques liées à la forêt;

6250-18

EN CONSÉQUENCE, SUR LA PROPOSITION DE monsieur Pierre Gilbert, il est résolu à l'unanimité :

- a) D'APPUYER la déclaration commune adoptée lors du Forum des communautés forestières 2017;
- b) DE DEMANDER à la FQM de mener les actions nécessaires visant la réalisation des engagements issus de la déclaration commune du Forum des communautés forestières 2017;
- c) DE TRANSMETTRE cette résolution au premier ministre du Québec et au premier ministre du Canada, avec copies conformes aux ministres suivants :
  - Ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation;
  - Ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs;
  - Ministre des Finances;
  - Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
  - Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;
  - Ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

### **12.9 Forum sur l'agriculture urbaine**

Monsieur Pierre Gilbert mentionne son intérêt à participer au Forum sur l'agriculture urbaine, organisé par la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec, qui aura lieu à Drummondville le mercredi 28 février 2018, sous le thème « De la ville à la terre : produire, nourrir, mobiliser ».

### **12.10 Règlement sur les fausses alarmes incendie**

Le comité de sécurité incendie fera le point sur ce projet de règlement afin de proposer une recommandation finale aux municipalités locales.

### **12.11 Visite du quartier général de la Sûreté du Québec et du service 9-1-1**

Les membres du conseil de la MRC Robert-Cliche expriment leur intérêt pour l'organisation d'une visite guidée du quartier général de la Sûreté du Québec. Le directeur général adjoint fera les contacts nécessaires pour organiser cette activité à Québec.

De la même manière, une visite pourra être organisée pour le service d'appel d'urgence 9-1-1, à Saint-Georges-de-Beauce.

### **12.12 Demande de prolongation de l'autoroute 73**

ATTENDU QU'un dernier tronçon de l'autoroute 73 reliant les villes de Québec et de Saint-Georges a été ouvert à la circulation à l'automne 2016;

ATTENDU QUE le tracé de l'autoroute 73 se termine à Saint-Georges, de sorte que tous les véhicules se rendant en direction des États-Unis, ou en provenant, doivent circuler par le centre-ville de Saint-Georges, en augmentant le débit de circulation, notamment par le trafic lourd de transit;

ATTENDU QU'une jeune femme de 18 ans est décédée à la suite d'un

accident routier survenu à Saint-Georges, à l'angle du boulevard Lacroix et de la 118<sup>e</sup> rue, après que son automobile ait été percutée par un véhicule lourd, laissant l'autre passagère avec de graves blessures, et que ledit véhicule lourd provenait de l'autoroute;

- 6251-18 EN CONSÉQUENCE, SUR LA PROPOSITION DE monsieur Luc Provençal, il est résolu à l'unanimité de demander aux deux paliers de gouvernement d'accélérer le processus de réalisation d'une étude pour le prolongement de l'autoroute 73.

### **12.13 Projet Réseaux**

- 6252-18 SUR LA PROPOSITION DE monsieur Jean-Roch Veilleux, il est résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général adjoint de la MRC Robert-Cliche à présenter une demande de subvention dans le cadre du programme d'aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou de d'activités en milieu municipal, en vue de la réalisation du Projet Réseaux. La MRC Robert-Cliche, par les présentes, est l'organisme désigné et accepte le mandat de ce projet.

### **13. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée par l'assistance.

### **14. LEVÉE DE LA SÉANCE**

SUR PROPOSITION DE madame Denise Roy, la présente séance est levée à 22 heures 15.

---

*Luc Provençal*  
*Préfet*

---

*Michel Légaré*  
*Directeur général et*  
*Secrétaire-trésorier*